

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 05 mars 2021

COVID-19 : bilan de la vaccination

→ La situation sanitaire dans le département :

- taux d'incidence : 150,50 pour 100 000 habitants sur le département pour une moyenne de 177,80 pour 100 000 habitants au niveau régional
- taux de positivité : 7,10 % dans le Cher pour une moyenne de 6,80 % au niveau régional

→ Au 04 mars 2021 :

- 22 291 personnes ont reçu un premier vaccin,
- 10 786 personnes ont reçu la seconde injection.

→ Afin d'optimiser la livraison des doses AstraZeneca reçues et non encore fléchées, 610 injections supplémentaires seront effectuées par le centre de vaccination pérenne d'Aubigny-sur-Nère, par les centres de vaccination temporaires de Dun-sur-Auron, d'Avord ainsi que par les services du SDIS18 au cours de ce week-end du 6 et 7 mars.

→ Pour rappel, les personnes concernées par la vaccination sont :

- les personnes âgées dépendantes résidant en établissements et les professionnels de ces établissements de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités avec risque de forme grave de COVID-19 ;
- les professionnels libéraux de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités avec risque de forme grave de COVID-19, qui exercent en établissement ou en ville ;
- les sapeurs pompiers ;
- les personnes âgées de plus de 75 ans autonomes (depuis le 18 janvier 2021) ;
- les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la COVID-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement (depuis le 18 janvier 2021)
- les professionnels du secteur de la santé et du secteur médico-social appartenant à certaines catégories

Contact presse
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication